

Référentiel de compétences

Aide-ménager (ère)

Références :

ROME : fiche 11111
PQ/CCPQ : 8.1.2
COROME : fiche 91109
REM : 1111105

employé/employée de ménage à domicile
aide-ménager/aide-ménagère
aide-ménagère
aide-ménager /aide-ménagère

Appellations associées :

- Femme de ménage (H/F)
- Auxiliaire de ménage

Définition du métier :

L'aide-ménager(ère) effectue, dans le souci d'un contact professionnel avec le bénéficiaire et dans le respect de la confidentialité, l'ensemble des tâches ménagères qui concourent à l'entretien courant de la maison (ménage, rangement, repassage...)

Il/elle effectue ces tâches au domicile d'un ou de plusieurs particuliers. Il/elle peut travailler individuellement ou faire partie d'une équipe d'aides-ménagers(ères)

Il/elle peut étendre ses activités aux travaux de grand nettoyage (carreaux, nettoyages de saison...) et aux petits travaux de couture.

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIM	Référentiel de compétences	Doc. officiel	2008_12_03	Page 1 sur 3

1. LISTE DES ACTIVITES - CLES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES

Code	Activités-clés (max 10)	Code	Compétences (2-10/AC)
01	Effectuer le rangement de l'habitation	01.01	Planifier son travail
		01.02	Ranger les pièces d'habitation et/ou les objets
		01.03	Laver et ranger la vaisselle
		01.04	Ranger le matériel et les produits
02	Effectuer le nettoyage de l'habitation	02.01	Planifier son travail
		02.02	Nettoyer les sols
		02.03	Nettoyer les sanitaires
		02.04	Dépoussiérer et /ou nettoyer le mobilier
		02.05	Respecter les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène.
03	Effectuer l'entretien du linge	03.01	Planifier son travail
		03.02	Trier le linge
		03.03	Laver le linge à la main ou à la machine
		03.04	Sécher le linge
		03.05	Effectuer des travaux de réparation de couture
		03.06	Respecter les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène
04	Effectuer le repassage du linge	04.01	Planifier le repassage
		04.02	Appliquer la technique appropriée
		04.03	Plier le linge
		04.04	Ranger le linge
05	Effectuer la transmission des informations	05.01	Rendre compte des tâches effectuées.
		05.02	Signaler les imprévus ou faits inhabituels observés chez les bénéficiaires.

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIM	Référentiel de compétences	Document officiel	2008_12_03	Page 2 sur 3

2. CONDITIONS D'ACCÈS A L'EMPLOI (si elles existent) :

3. DÉCOUPAGE EN UNITÉS DE COMPÉTENCE

UC 1	Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison	
	AC 01	Effectuer le rangement de l'habitation
	AC 02	Effectuer le nettoyage de l'habitation
	AC 05	Effectuer la transmission des informations
UC 2	Assurer l'entretien du linge	
	AC 03	Effectuer l'entretien du linge
	AC 04	Effectuer le repassage du linge
	AC 05	Effectuer la transmission des informations

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIM	Référentiel de compétences	Document officiel	2008_12_03	Page 3 sur 3